

se perdre pour *plus* et pour *ains* (lequel disparut lui-même complètement) et, par un privilège que je crois dû à un pur caprice de l'usage, *mieux* dans le sens de *le mieux*, continua à se redoubler après *qui*, formant ainsi, vestige d'une construction toute primitive, un véritable gallicisme dans notre langue moderne.

II

Faut-il dire GRINCER LES DENTS ou bien GRINCER DES DENTS ?

De prime abord, on peut croire que, dans cette expression, il est loisible de faire de *grincer* un verbe actif ou un verbe neutre, car on trouve les exemples suivants :

(Où *grincer* est suivi de *les*)

Il s'est armé contre moi de toute sa fureur ; il a grincé les dents en me menaçant.
(Saci, *Bib.* Job, xvi, 10.)

Les fanatiques grinceront les dents et ne pourront pas mordre.
(D'Alembert, *Lett. à Volt.*, 13 mai 1759.)

(Où *grincer* est suivi de *des*)

Grincer des dents, serrer les dents fortement, de manière qu'elles font entendre un bruit.
(Littre, *Dict.*)

Que le pécheur verra tout cela, et en sera courroucé et marri, que même il en grincera des dents et frémira de rage.
(*Les Evén. singul.*, p. 287.)

Mais il n'en est pas ainsi ; à mon avis, il faut dire *grincer des dents* quand *faire* ne précède pas l'expression, et *grincer les dents* quand *faire* la précède, ce dont je vais donner la raison.

1° Le verbe *grincer* est un verbe né de l'imitation du bruit occasionné par deux corps frottant l'un contre l'autre ; il est équivalent à

Faire entendre le bruit *grin*,

comme *claquer*, verbe formé d'une manière identique, équivant à

Faire entendre le bruit *clac*.

Or, *claquer*, qui se dit aussi des dents, requiert toujours la préposition *de* avant *dents*, parce que *claquer des dents* veut dire *claquer au moyen des dents*, absolument comme *claquer des mains*, veut dire *claquer avec les mains* :

Claque des dents, tremble et frissonne.
(La Fontaine, *Orais.*)

D'où je conclus que *grincer*, verbe de la catégorie de *claquer*, et neutre comme lui, doit être suivi d'un régime qui ne peut être qu'indirect, ou, en d'autres termes, qu'il faut dire *grincer des dents*, et non *grincer les dents*.

2° Quand le verbe *faire* précède l'expression, celle-ci est une phrase infinitive qui sert de complément direct à *faire* ; dans cette phrase, *dents* est le sujet de *grincer*, et le nom de la personne se construit avec la préposition *à*, ou, si c'est un pronom, avec *me*, *te*, *se*, *lui*, *nous*, *vous*, *leur* ; de sorte que le tout signifie littéralement :

Faire que les dents grincent à quelqu'un,

construction parfaitement conforme au sens neutre de *grincer*. Aussi trouve-t-on toujours, dans ce cas, *grincer* suivi de *les* :

Les douleurs de la néphrétique lui feront grincer les dents.
(J.-J. Rousseau, *Emile*, IV.)

Malgré son aigre voix, qui fait grincer les dents, Il apprend de Lambert les airs les plus touchants.
(Regnard, *Eptère* I.)

Le bruit de la scie fait grincer les dents.

(Académie.)

(Extrait du *Courrier de Vaugelas.*)

Le fondateur de Détroit.

On vient de célébrer à Détroit, Michigan, par une grande fête publique, le deux-centième anniversaire du débarquement d'Antoine de la Mothe Cadillac, l'explorateur français, à l'endroit même ou s'élève aujourd'hui la ville.

C'est le 24 juillet 1693 que Cadillac explora pour la première fois la rivière Détroit ; mais ce n'est en réalité qu'en 1701 qu'il fonda la ville, en construisant le fort Pontchartrain. La fête organisée par la Société historique du comté de Wayne et les sociétés Lafayette et Saint-Jean-Baptiste, a été une des plus brillantes qui aient été données dans cette ville. La célébration a commencé par le défilé d'un grand cortège à travers les principales rues ; puis il y a eu d'intéressants exercices à l'Auditorium.

Un des orateurs a fait, à ce propos, le